



Le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) préférait les invocations concises et générales, et il délaissait le reste.

'A'ishah (qu'Allah l'agrée) a dit : « Le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) préférait les invocations concises et générales, et il délaissait le reste. »

[Authentique] [Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad]

Lorsque le Prophète (sur lui la paix et le salut) invoquait, il choisissait des phrases générales ainsi que des invocations au nombre de mots restreints mais qui renfermaient de nombreux sens. Toutefois, cela n'était pas toujours le cas, car le rapporteur du hadith nous informe de ce qu'il sait. Concernant ce sujet, d'autres hadiths nous sont parvenus avec des invocations longues et répétitives. Il est donc autorisé d'invoquer des deux manières.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5886>

